

DEMANDE D'ÉCRÊTEMENT - LOI WARSMANN

Document et pièces à renvoyer via le formulaire de contact accessible depuis **votre espace abonné** sur l'Agence en ligne dans l'onglet "**Contactez-nous**" en indiquant l'**objet "Réclamation"**. RDV sur <https://eau-potable.est-ensemble.fr>.

Titulaire du contrat

Monsieur Madame

Nom (ou raison sociale) :

Prénom :

N° : Rue :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Téléphone secondaire :

E-mail :

SIRET/SIREN (si professionnel) :

Contrat et compteur

N° de contrat :

N° de compteur :

Point de livraison : habitation local professionnel
autre, préciser :

Nom du contact sur place :

Téléphone du contact :

Accès au compteur : intérieur extérieur

Index compteur (avant réparation) :

Date de relève :

Informations sur la fuite

Situation de la fuite :

canalisation d'alimentation
raccords (coude, vanne, joint)
chauffe-eau
lave-linge, WC, etc.
éléments de douche ou baignoire
autre, préciser :

Date de réparation :

Date de relève (après réparation) :

Index compteur (après réparation) :

(relever les chiffres blanc sur fond noir uniquement)

Plombier sollicité pour la réparation

Fuite réparée par :

un professionnel
autre, préciser :

Nom : Prénom :

N° de SIRET :

Pièces à fournir

- Attestation sur l'honneur : local à usage d'habitation
- Attestation de non prise en charge (ou de prise en charge) de l'assurance
- Facture du plombier avec localisation de la fuite et date de réparation
- Attestation de réparation du professionnel

Je soussigné
sont complètes et exactes.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions applicables au dispositif de la Loi Warsmann.

certifie sur l'honneur que les informations portées ci-dessus

Date :

Signature :

Toute fraude ou fausse déclaration sur les circonstances du sinistre pourra entraîner la perte du droit à un plafonnement de votre facture. Eau publique par Est Ensemble se réserve le droit, en application du décret du 24 septembre 2012, de vous contacter afin de procéder à une visite de contrôle durant l'instruction du dossier. En cas de refus, votre demande sera rejetée et vous devrez acquitter la facture émise. Eau publique par Est Ensemble engagera si nécessaire les procédures de recouvrement.

CADRE RÉSERVÉ A EAU PUBLIQUE PAR EST ENSEMBLE

Consommation moyenne des trois dernières années :

Consommation avec fuite :

Volume de fuite déductible selon le dispositif «Warsmann»

Part eau :

Part assainissement :

Décision écrêtement :

ACCORD - REFUS

Signature :